b) — de la totalité de la quote-part de la Mauritanie des ristournes versées par la banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest sur les redevances dues au titre de la circulation fiduciaire productive.

c — de toute autre ressource approuvée par le Conseil, d'Administration (dépôts publics et privés, dotations, avances emprunts, etc ....)

Les ressources visées aax alinéas *a*) et *b*) constitueront la dotation de la Caisse Centrale de Crédit de Mauritanie.

Art. 9. — Les opérations comptables de la Caisse Centrale de Crédit de Mauritanie sont effectuées et décrites conformément aux règles en usage dans les Etablissements industriels et commerciaux et aux instructions détaillées figurant dans le réglement intérieur.

Le budget annuel de fonctionnement est établi par le Directeur et délibéré par le Conseil d'Administration. Il est soumis à l'approbation du Premier Ministre.

L'exercice s'étendra du 1er janvier au 31 décembre du chaque année ; à la clôture de l'exercice, un bilan et en compte de pertes et profits sont établi, approuvés par le Conseil d'Administration et présentés au Premier Ministre Après constittution des amortissements et des provisions, l'excédent net des recettes sur les dépenses et affecté à une réserve statuaire.

Art. 10. — Le Conseil désignera deux commissaires aux comptes qui seront chargés de vérifier les comptes de l'année et d'établir un rapport sur les résultats de l'exercice qui sera soumis au Conseil dans le courant du premier semestre de l'année suivante, en même temps que les comptes et bilan dudit exercice.

Sur la demande du Conseil d'Administration ou du Premier Ministre, le Contrôleur Financier de la République Islamique de Mauritanie pourra procéder à toute inspection et contrôle comptables jugés nécessaires.

Art. 11. — Les comptes annuels de la Caisse Centrale de Crédit de Mauritanie ne deviennent définitifs qu'après avoir été aprouvés par le Premier Ministre.

Art. 12. — Les présents statuts ne pourront être modifiés que dans les formes où ils ont été approuvés, sauf les transformations prévues à l'article 2, paragraphe 1

Le réglement intérieur et les instructions comptables délibérés par le Conseil d'Administration et approuvés par le Premier Ministre préciseront en tant que de besoin les modalités d'application des présents statuts et les règles de fonctionnement de la Caisse Centrale de Crédit de Mauritanie.

Art. 13. — En cas de dissolution de la Caisse Centrale de Crédit de Mauritanie, la réalisation de l'actif et la liquidation du passif seront poursuivies, sous réserve des dispositions prévues à l'article 2, alinéa 5, conformément au droit des sociétés commerciales.

Art. 14. — Sont et demeurent abrogées toutes dispositions contraires à la présente loi et notamment l'effet des décrets du 26 juin 1931 et 21 novembre 1935 relatifs aux Caisses Centrales de Crédit Agricole.

Art. 15. — La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Nouakchott, le 25 juillet 1960.

Le Premier Ministre,
MOKTAR OULD DADDAH.

Le Ministre de l'Economie rurale,
Ahmed Saloum Ould HAÏBA.

N° 60-138. — LOI *portant approbation du Plan Triennal de Développement Economique et Social* (- 1960-1962)

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté

Le Premier Ministre promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Est adopté le projet de Plan Triennal de Développement Economique et Social 1960-1962 portant sur un volume global prévisionnel de 7.858.3 millions de francs C.F.A. d'investissements publics, suivant la répartition ci-après :

— Fonds d'Aide et Coopération : 3.551 millions de fr. C.F.A.

— Fonds Européen de Développement : 3.643 millions de francs C.F.A.

— Diverses sources locales : 664,3 millions de francs C.F.A.

Art. 2. — Les opérations à réaliser dans le cadre du Plan Triennal sont explicitées dans le tableau de financement annexé à la présente loi, et sont réparties entre les rubriques suivantes pour les valeurs indiquées :

Etudes générales	:	586 millions de francs C.F.A.
Production	:	1.653,4 millions de francs C.F.A.
Infrastructure	:	4,147,1 millions de francs C.F.A.
Equipement social	:	1.471,8 millions de francs C.F.A.

Art. 3. — En cas de nécessité, la modification du tableau de financement pourra, en ce qui concerne l'imputation des opérations, être décidée par décret en Conseil des Ministres.

Art. 4. — La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Nouakchott, le 26 juillet 1960.

Pour le Premier Ministre
absent :
Le Ministre chargé de l'intérim,
Amadou Diadie Samba DIOM.

Le Ministre du Plan,
des Domaines et de l'Habitat,
Bâ Mamadou SAMBA.

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	F.A.C.	FEDOM	Autres sources	
I. — ETUDES													
A. — Etudes agricoles													
— Etudes pédologiques sur l'évolution des sols de barrage et sur l'extension des palmeraies	2	2,5	.	.	.	.	.	.	.	4,5		.	
— Recherches agronomiques générales dans la vallée du Sénégal (MAS)	56	50	50	.	.	.	.	.	.	156	.	.	
— Recherches appliquées et études en vue d'aménagements localisés (par les services de l'Etat mauritanien)	10	28	17	.	.	.	.	.	.	55	.	.	
— Etudes générales d'hydraulique et sondages géophysiques (G.R.)	53	25	19,5	.	.	.	.	.	.	97,5	.	.	
— Etudes en vue d'aménagements hydro-agricoles dans l'Est.	15	14	.	.	.	.	.	.	.	29	.	.	
Total études agricoles	136	119,5	86,5	.	.	.	.	.	.	242	.	.	
B. — Etudes de l'elevage													
— Etudes pastorales (carte des pâturages)	8	3	6	.	.	.	.	.	.	17	.	.	
— Etudes de la commercialisation de la viande	9	.	.	.	.	.	.	.	.	9	.	.	
Total études élevages	17	3	6	.	.	.	.	.	.	26	.	.	
C. — Etudes générales d'infrastructure													
— Infrastructure de Port-Etienne comprenant : études du frigorifiques (8), des quais (4) des VRD (5), de l'aérodrome (4,5)	4,5	17	.	.	.	.	.	.	.	21,5	.	.	
— Edilité des centres secondaires : dossiers d'avant-projets		5	.	.	.	.	.	.	.	5	.	.	
— Etudes consécutives au plan de transport routes, warfs et escales du fleuve (liaison nord (9), liaison sud (13) secteur commun Kiffa-Néma (2)		13	11	.	.	.	.	.	.	24	.	.	
— Etudes d'urbanisme et de bâtiments publics	10	5	.	.	.	.	.	.	.	15	.	.	
— Etudes des terrains aviation (autres que Port-Etienne)	.	3	2	.	.	.	.	.	.	5	.	.	
— Etudes hôpital de Nouakchott	.	9,5	.	.	.	.	.	.	.	9,5	.	.	
Total études infrastructure	14,5	52,5	13	.	.	.	.	.	.	80	.	.	
D. — Etudes géologiques													
— Levées géologiques et études particulières en Mauritanie septentrionale et occidentale	19	20	15	.	.	.	.	.	.	54	.	.	
E. — Etudes socio-economiques													
— Mission IFAN - Statistiques de recherches démographiques	17	35	10	.	.	.	.	.	.	62	.	.	

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	F.A.C.	FEDOM	Autres sources	
— Etudes des possibilités d'amélioration de l'artisanat mauritanien ..	.	4	.	.	.	.	.	.	.	4	.	.	
Total études socio-économiques	17	39	10	.	.	.	.	.	.	66	.	.	
F. — TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES													
— Etudes d'astronomie et de nivellement	.	7	11	.	.	.	.	.	.	18	.	.	
Récapitulation études	203,5	241	141,5	.	.	.	.	.	.	586	.	.	
II. — PRODUCTION													
I. — *Agriculture*													
A) Encadrement agricole rapproché (11 CER)	30	18	18	.	.	.	.	.	.	66	.	.	
B) Vulgarisation agricole :													
— cultures attelées, engrais, fongicides, défenses des cultures	5	7	9	.	.	.	.	.	.	21	.	.	
— Propagande auprès des agriculteurs	.	2	1	.	.	.	.	.	.	3	.	.	
C) Aide en faveur de l'aménagement des palmeraies :													
— Moyens mécaniques de pompage .	.	3	3	.	.	.	.	.	.	6	.	.	
— Fourniture de rejets et aide technique diverse	.	5	5	.	.	.	.	.	.	10	.	.	
D) Action en faveur du développement de la culture du mil :													
— Barrages hydro-agricoles dans l'intérieur	.	.	.	118	140	220	.	.	.	.	478	.	y compris le lac d'Aleg dont l'aménagement reste aléatoire.
— Aménagements localisés dans la vallée du Sénégal	.	50	.	.	50	300	.	.	.	50	350	.	
— Construction de 10 petits silos ..	.	8	.	.	.	.	.	.	.	8		.	
Total agriculture	35	93	36	118	190	520	.	.	.	164	828	.	
II. — *Eeaux et forêts*													
— Protection et conservation des sols (pare-feux)	33	37	18	.	.	.	.	.	.	88	.	.	
— Fixation des dunes	.	15	15	.	.	.	.	.	.	30	.	.	
— Reboisement	5	5	5	.	.	.	.	.	.	15	.	.	
— Station recherches Nouakchott ..	7	.	.	.	.	.	.	.	.	7	.	.	
Total eaux et forêts	45	57	38	.	.	.	.	.	.	140	.	.	
III. — *Elevage*													
— Centre immunisation	18,4	.	.	38	.	.	.	.	.	18,4	38	.	
— Parcs vaccination	6	.	.	.	.	.	.	.	.	6	.	.	
— 2 centres abattage avec petits frigorifiques	.	25	25	.	.	.	.	.	.	50	.	.	
— Chambre froide de stockage des viandes à Nouakchott	.	30	.	.	.	.	.	.	.	30	.	.	
— Abattoirs locaux	2	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	.	

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	F.A.C.	FEDOM	Autres sources	
— Equipement scientifique et technique	3	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	.	
— Propagande auprès des éleveurs	.	2	2	.	.	.	.	.	.	4	.	.	
— Programme d'hydraulique pastorale	.	.	.	70	150	150	.	.	.	.	370	.	
Total élevage	29,4	57	27	108	150	150	.	.	.	113,4	408	.	
RECAPITULATION PRODUCTION	109,4	207	101	226	340	670	.	.	.	417,4	1,236	.	
III. — INFRASTRUCTURE													
A) Infrastructure administrative et équipement de Nouakchott	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
— Plantation d'arbres	13	10	.	.	.	.	.	.	.	23	.	.	
— Hôtel des P.T.T.	45	.	.	.	.	.	.	.	.	45	.	.	
— Palais de Justice	52	.	.	.	.	.	.	.	.	52	.	.	
— Building administratif	210	105	.	.	.	.	.	.	.	315	.	.	
— Présidence du Conseil (bureaux)	.	55	.	.	.	.	.	.	.	55	.	.	
— Résidence du Premier Ministre	.	25	.	.	.	.	.	.	.	25	.	.	
— Trésor	.	40	.	.	.	.	.	.	.	40	.	.	
— Assemblée nationale et logement Président	70	55	.	.	.	.	.	.	.	125	.	.	
— Distribution d'eau : chateau d'eau	20	.	.	.	.	.	.	.	.	20	.	.	
— canalisations de distribution	40	15	10	.	.	.	.	.	.	65	.	.	
— conduite Idini (variations de prix)	19	.	.	.	.	.	.	.	.	19	.	.	
— distribution dans le Ksar	5	.	.	.	.	.	.	.	.	5	.	.	
— Réseau d'assainissement	38	10	10	.	.	.	.	.	.	58	.	.	
— Récupération eaux usées pour cultures maraichères	20	.	.	.	.	.	.	.	.	20	.	.	
— Voirie complémentaires et desserte Haut-Commissariat	8,5	30	15	.	.	.	.	.	.	53,5	.	.	
— Extension de l'électrification	80	20	15	.	.	.	.	.	.	115	.	.	
— Logements administratifs (sur emprunt Caisse Dépôt) +	PM	.	.	.	.	.	.	.	.	PM	.	.	
— Terrassement zône administrative	.	10	.	.	.	.	.	.	.	10	.	.	+ emprunt 1 milliard à la Caisse des dépôts.
Total opération Nouakchott	620,5	375	50	.	.	.	.	.	.	1045,5	.	.	
B) Infrastructure administrative et équipement de Port-Etienne :													
— Dragage du chenal d'accès au warf et du cercle d'évitage	100	.	.	.	.	.	.	.	.	100	.	.	
— Quai nord (dit du frigorifique)	.	.	.	.	220	.	.	.	.	.	220	.	
— Digue de protection nord (môle d'armement)	.	.	.	.	.	30	.	.	.	.	80	.	
— Frigorifique et ses annexes	.	.	.	.	.	200+	.	.	.	.	200	.	+ Financement à poursuivre en 1.962.200 millions.
— Halle de marée	.	.	.	.	.	50	.	.	.	.	50	.	
— Terre-pleins industriels sud : aménagement divers (terrassement, voirie, distribution d'eau de mer).	.	.	.	.	130	.	.	.	.	.	130	.	
— Voirie de la cité	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	100	.	

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	F.A.C.	FEDOM	Autres sources	
— Adduction forage de Morzouba régularisation) forage d'exploitation de Boulanouar)	.	.	.	.	.	60	.	.	.	.	60	.	
— Distribution d'eau : stockage (30) chateau d'eau et pompes (30) réseau secondaire (40)	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	100	.	
— Electricité : extension centrale et réseau	.	.	.	.	30	.	.	.	.	.	30	.	
— Infrastructure administrative P.E. et Cansado)	.	.	.	.	.	.	.	100+	150+	.	.	250	+ sur fonds d'aménagement (BL)
Total opération Port-Etienne	110,3	.	.	.	580	390	.	100	150	110,3	970	250	
C) Infrastructure administrative du Territoire													
— Tribunaux de droit moderne et musulman	.	30	30	.	.	.	.	.	.	60	.	.	
— Résidences, bureaux, locaux administratifs des cercles	.	.	.	.	.	.	.	50	50	.	.	100	programme équipement (BL) 200 millions prévus à définir
— Camp des gardes et gites d'étapes .	.	.	.	.	.	.	.	25	25	.	.	50	
— Logements administratifs sur emprunt à définir	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	P.M.	
Total « Infrastructure territoire » ..	.	30	30	.	.	.	.	75	75	60	.	150	
D) Postes et Télécommunications :													
— Equipement technique de Nouakchott	30	.	.	.	.	.	.	.	.	30	.	.	
— Equipement technique de Port-Etienne	38	.	.	.	.	.	.	.	.	38	.	.	
— Modernisation de stations radio de l'intérieur	4	.	.	.	.	.	.	.	.	4	.	.	
— Construction de 8 bureaux P.T.T. de l'intérieur	15	10	18	.	.	.	.	.	.	43	.	.	
— Liaisons VHF Nouakchott Port-Etienne	.	12	.	.	.	.	.	.	.	12	.	.	
— Liaisons VHF Nouakchott-Rosso .	.	12	8	.	.	.	.	.	.	20	.	.	
— Améliorations des liaisons interurbaines :													
a) Radio électriques	.	24	.	.	.	.	.	.	.	24	.	.	
b) Par lignes téléphoniques	.	13	.	.	.	.	.	.	.	13	.	.	
— Extension des réseaux téléphoniques urbains à Port-Etienne, Nouakchott, Atar, Rosso, Aioun ..	.	.	.	.	.	.	.	.	.	32	.	.	
— Fort-Gouraud : central téléphonique, réseau et liaisons interurbains	.	.	.	.	.	.	.	.	.	12	.	.	
Total « P.T.T. »	87	71	70	.	.	.	.	.	.	228	.	.	
E) Voies de communication :													
1°. — *Routes*													
— Route Kaédi-Néma	.	.	.	.	80	.	.	.	.	.	80	.	
— Création de brigades mécaniques	.	100	.	.	.	.	.	.	.	100	.	.	
Pistes du Tagant	.	50	.	.	.	.	.	.	.	.	50	.	

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	F.A.C.	FEDOM	Autres sources	
— Bretelle Anouichlat - Atar	.	.	.	.	.	20	.	.	.	.	20	.	
— Bitumage partiel R.F. 3 secteur Rosso-Nouakchott	.	.	.	.	500	.	.	.	.	.	500	.	
Total routes	.	100	.	.	580	70	.	.	.	100	650	.	
2. — *Aérodromes*													
— Revêtements définitifs des terrains de Nouakchott, Kiffa, Aioun et Kaédi	91	.	.	.	.	.	.	.	.	91	.	.	
— Aérodrome de Port-Etienne	30	50	.	.	.	.	.	150	.	80	.	150	
— Aérogare et bloc technique de Nouakchott	.	20	.	.	.	.	.	.	.	20	.	.	
— Protection aérienne : V.O.R. de Port-Etienne	5	.	.	.	.	.	.	.	.	5	.	.	
Total aérodromes	126	70	.	.	.	.	.	150	.	196	.	150	
3°. — *Voies fluviales*													
— Port de Rosso : aménagement des terre-pleins	13	.	.	.	.	.	.	.	.	13	.	.	
Total voies de communication	139	170	.	.	580	70	.	50	.	309	650	150	
F) Douanes													
— Bureaux, casernements et logements à :													Tous ces bâtiments sont financés sur fonds spécial d'aménagement (B.L)
Port-Etienne	.	.	.	.	.	.	.	23	.	.	.	23	
Fort-Gouraud	.	.	.	.	.	.	.	16,4	.	.	.	16,4	
Atar	.	.	.	.	.	.	.	9,9	.	.	.	9,9	
Rosso	.	.	.	.	.	.	.	.	11,5	.	.	11,5	
Nouakchott	.	.	.	.	.	.	.	.	17,5	.	.	17,5	
Total Douanes	.	.	.	.	.	.	.	49,3	29	.	.	78,3	
G) Météorologie													Sur fonds d'aménagement (B.L.)
— Nouakchott : 1 station de renseignements avec 2 logements.	.	.	.	.	.	.	.	20	.	.	.	20	
H) Radiodiffusion.													
— Maison de la Radio à Nouakchott.	22	12	.	.	.	.	.	.	.	34	.	.	
— Poste émetteur de 30 kw à Nouakchott	86	.	.	.	.	.	.	.	.	86	.	.	
— Station autonome d'Aioun	.	6	.	.	.	.	.	.	.	6	.	.	
Total radioffusion	108	18	.	.	.	.	.	.	.	126	.	.	
Récapitulation infrastructure	1064,8	664	150	.	1160	460	.	294,3	254	1878,8	1620	648,3	
IV. — EQUIPEMENT SOCIAL													
A) Enseignement.													
— Enseignement secondaire : lycée Nouakchott (1re tr.	125	.	.	.	.	.	.	.	.	125	.	.	

SOURCES DE FINANCEMENT	F. A. C.			F. E. D. O. M.			AUTRES SOURCES			TOTAUX PAR OPERATIONS			Observations
	1960	1961	1962	1960	1961	1962	1960	1961	1962	FAC	FEDOM	Autres sources	
— Enseignement primaire : classes primaires	.	.	.	.	115	115	.	.	.	.	230	.	
— 1 école à 4 classes à Nouakchott	6,5	.	.	.	.	.	.	.	.	6,5	.	.	
logements de maîtres	.	.	.	.	43	43	.	.	.	.	86	.	
— Inspections prim. Kaédi, Aioun, bâtiments	.	.	.	.	.	.	.	8	8	.	.	16	
— Equipement sportif et culturel	.	30	19	.	.	.	.	.	.	49	.	.	
Total enseignement	131,5	30	19	.	158	158	.	8	8	180,5	316	16	
B) Santé													
— Hôpital national de Nouakchott	.	.	.	.	385	.	.	.	.	.	385	.	
— Dispensaire de Nouakchott	16	.	.	.	.	.	.	.	.	16	.	.	
— Hôpital régional à Port-Etienne 1re tranche	.	50	.	.	.	.	.	.	.	50	.	.	
— Pharmacie d'approvisionnement	.	24	.	.	.	.	.	.	.	24	.	.	
— Dispensaire de brousse	21	25	22,5	.	.	.	.	.	.	68,5	.	.	
— Pavillons d'hospitalisation (3)	.	.	.	.	36	.	.	.	.	.	36	.	
— Dispensaires P.M.I. (5)	.	11	7	.	.	.	.	.	.	18	.	.	
— Logements de médecins et de sage-femmes (13)	.	24,7	24,8	.	.	.	.	.	.	49,5	.	.	
Total santé	37	134,7	54,3	.	421	.	.	.	.	226	421	.	
C) Travail													
— Centre de formation professionnelle de Port-Etienne	78	33	.	.	.	.	.	.	.	111	.	.	
Total travail	78	33	.	.	.	.	.	.	.	111	.	.	
D) Hydraulique humaine et habitat													
— Adduction d'eau à Aioun, Atar et Néma	18,8	.	.	.	.	.	.	.	.	18,8	.	.	
— Points d'eau dans les villages	.	.	.	.	.	50	.	.	.	.	50	.	
— Edilité des centres secondaires : voirie, assainissement, électrification	.	.	80	.	.	.	.	.	.	80	.	.	
— Travaux topographiques : fonciers : lotissements urbains et cadastres ruraux	11	21,5	20	.	.	.	.	.	.	52,5	.	.	
Total habitat	29,8	21,5	100	.	.	50	.	.	.	151,3	50	.	
Récapitulation secteur social	276,3	219,2	173,3	.	579	208	.	8	8	668,8	787	16	
RECAPITULATION GENERALE													Récapitulation des Investissements
Etudes	203,5	241	141,5	.	.	.	.	.	.	586	.	.	586
Production	109,4	207	101	226	340	670	.	.	.	417,4	1.236	.	1.653,4
Infrastructure	1064,8	664	150	.	1.160	460	150	244,3	254	1878,8	1.620	648,3	4.147,1
Social	276,3	219,2	173,3	.	579	208	.	8	8	668,8	787	16	1.471,8
Total	1.654	1331,2	565,8	226	2.079	1.338	150	252,3	262	3.551	3.643	664,3	
Total des investissements													7.858,3